

29/04/2026

DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment ses articles 16 et 190 ;

Vu l'arrêté en date du 26 novembre 2025, portant nomination de Jean-Pierre SARTORE dans l'emploi d'agent comptable du CROUS de Nice à compter du 01/12/2025 ;

Je soussigné, Jean-Pierre SARTORE, attaché d'administration de l'Etat hors Classe, agissant en ma qualité d'agent comptable du CROUS de Nice Toulon, déclare ès qualité :

I) Constituer pour mandataire général :

Sans objet, pas d'adjoint à profil comptable.

Madame MERIEM HAMOU TAHAR, agent contractuel dans le cadre de ses missions d'opérations du contrôle interne comptable (CIC)

- Elaboration et actualisation de la cartographie des risques comptables,
- Mise en œuvre du plan de contrôle,
- Suivi du contentieux en liaison avec l'huissier
- Traitement de la messagerie recouvrement
- Intégration de 4 régies dans Orion (régisseur hébergement : Mme Fabienne Favario)

II) La présente procuration abroge et remplace toutes les délégations de signature consenties précédemment.

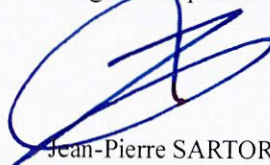
A Nice, le 02 avril 2026

L'intéressée



Meriem HAMOU TAHAR

L'Agent comptable



Jean-Pierre SARTORE